

	<b>Up ! Enhanced Management</b>	Première édition
	<b>11 L'international</b> 11.7 Le gouvernement d'entreprise	<a href="http://www.up-comp.com">http://www.up-comp.com</a> <a href="mailto:contact@up-comp.com">contact@up-comp.com</a>

F

comportent les meilleures compétences et la meilleure expérience quelles que soient leurs origines.  
A ce jour, de rares sociétés comme **Danone** ont adopté réellement ce comportement.

## 11.7 Le gouvernement d'entreprise

Pour éviter la dilution du capital d'une entreprise familiale, la technique est d'utiliser une société holding où chaque membre de la famille est actionnaire et cette société holding détient les participations dans les sociétés opérationnelles. Selon les cultures, la nature de la société holding diffère :

- **Anglo-saxon.**  
Il s'agit le plus souvent d'une **Limited Company**.
- **Français.**  
Il s'agit le plus souvent d'une **Société A Risque Limitée (SARL)** telle **Pinault Trustee**.
- **Germanique.**  
Il s'agit le plus souvent d'une **fondation** telle **Bosch** ou **Danfoss**.

F

F

## 11.8 Les droits et les devoirs

Le droit est indissociable de la culture puisque son objet est de réguler les relations entre les individus. Il existe principalement deux origines quant à la source du droit. Cela remonte au moins au Moyen-Age :

- **Le droit issu de la réflexion de quelques individus.**  
Ces individus sont le plus souvent d'hommes politiques, d'église ou des philosophes qui ont pensé comment les relations entre les individus devaient être. Ce principe de genèse du droit provient des **Latins** et il a été adopté par l'**Allemagne**, l'**Espagne**, la **France** et l'**Italie**. Il s'agit d'un droit écrit pour lequel le droit public est séparé du droit privé.  
**Le rôle des avocats est de rechercher parmi les lois existantes celles défendant le mieux leurs clients.**

&  
&

Celui du juge est de les faire appliquer. Sa latitude d'autonomie, appelée **ratio decidendi**, est d'interpréter les concepts des lois volontairement non définis.

Ce principe de droit s'appelle le **droit civil** ou **Civil Law** en anglo-saxon. Les lois applicables sont celles existantes à la date des faits, sauf pour le droit pénal. Une caractéristique de type de droit est de séparer le droit privé – entre individus ou les sociétés – et le droit public – entre l'Etat, les administrations et les individus ou les sociétés.

- **Le droit issu de la coutume et des usages.**  
Ces normes sont issues des comportements admis et défendus par une autorité suprême. Ce principe de genèse du droit provient des Anglais dont l'autorité est initialement le **Roi** puis le **Chancelier** par délégation. Il a été repris par les Australiens, les Américains, les Sud-Africains, etc.  
Il s'agit d'un droit verbal, même si les délibérations sont écrites.

**Le rôle des avocats est de rechercher parmi les jugements antérieurs ceux dont le contexte est le plus similaire au cas en présence et à l'avantage de leur client.**

Celui du juge est de trancher dans le respect des coutumes et des usages. Le **ratio decidendi** est donc de fabriquer la loi.

&

Ce principe de droit s'appelle le **droit commun** ou **Common Law** en anglo-saxon. Les lois applicables sont celles existantes à la date du jugement.

M

De cette différence importante découle une distance culturelle majeure dans les comportements et l'établissement des contrats qu'il est essentiel de prendre en compte avant de se lancer à l'international. Ainsi, il est dangereux de signer un contrat avec une société américaine sans l'avoir préalablement fait relire par un avocat américain vous représentant, puisque vous ne pouvez connaître tous les jugements rendus dans le même cas de figure.